

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 09.023

L'An deux Mille Neuf, le 27 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 16 mars 2009

DATE D'AFFICHAGE

Le 16 mars 2009

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, Mme BOURDEAU, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme LECOMTE représentée par Mme GRAMMATICO
M. GUIARD représenté par M. MERLE
Mme MONNEREAU représentée par Mme BOURDEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 33

Mme CIRAUD-LANOUE a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **AVENANT DE TRANSFERT MARCHES DE TRAVAUX D'ENTRETIEN
D'ESPACES VERTS ET DES PLANTATIONS – ANNEES 2009/2010
MARCHES A BONS DE COMMANDE – LOT N° 1 – RESIDENCE DES HLM
LOT N° 3 – LOTISSEMENT BIRAT-LE FIEF**

RAPPORTEUR : Mme PELTIER

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre des marchés relatifs aux travaux d'entretien d'espaces verts et des plantations, l'Entreprise Pierre BONNIN Sarl est titulaire du lot n° 1 Résidence HLM et du lot n° 3 Lotissement BIRAT, le Fief.

Le 04 mars 2009, la Ville de ROYAN a reçu un courrier de la Société BONNIN informant que la Sarl BONNIN ENVIRONNEMENT avait racheté le fond de commerce « Paysage » de la Société Pierre BONNIN.

Il convient donc de passer un avenant n° 1 afin de transférer les marchés (lots 1 et 3) de l'Entreprise Pierre BONNIN Sarl à BONNIN ENVIRONNEMENT Sarl.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU le projet d'avenant,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et à signer un avenant n° 1 aux marchés n° 09.0001.001 et 003 pour les travaux d'entretien d'espaces verts et des plantations. Lot n° 1 Résidence HLM – Lot n° 3 Lotissement BIRAT, le Fief, transférant le marché de la Société Pierre BONNIN à la Société BONNIN ENVIRONNEMENT Sarl.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 2 avril 2009

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Henri LE GUEUT